

**DEPARTEMENT DE L'ISERE**  
**ARRONDISSEMENT DE VIENNE**  
**Canton de St JEAN-DE-BOURNAY**

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N°2014-01**

**COMMUNE DE TRAMOLÉ**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 7

L'an deux mil quatorze,

Le 13 mars vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ

s'est réuni en session ordinaire, à la mairie,

Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire.

Date de la convocation : 7 mars 2014

**OBJET : Approbation pour l'année 2013 du compte administratif et du compte de gestion du receveur pour le budget du CCAS**

**PRESENTS** : Jean-Michel DREVET, Michel PERRET, Marcel BERTHIER, Françoise GOYET, Sébastien GUILLAUD, Thomas LAQUERRIERE, Maurice BONNET-PIRON, Céline MAGNINO,

**EXCUSES** : Christophe BUTTIN, Stéphanie GEORGES, Maryline BELLAVIGNA

Mme Françoise GOYET a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal est réuni sous la présidence de M. Michel PERRET, pour délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2013, dressé par M. Jean-Michel DREVET, Maire et le compte de gestion de l'exercice dressé par le trésorier principal.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et le compte de gestion dressé par le receveur,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2013,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2013 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**CONSTATE** le résultat suivant :

Résultat de l'exercice 2013 :

Déficit d'exploitation de 88.04 €

Résultat de clôture de 2013 :

Excédent d'exploitation de 1 619.21 €

Jean-Michel DREVET  
Maire de Tramolé



Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Transmis à la Sous-Préfecture de VIENNE

Visé par le contrôle de la légalité

Affiché et Certifié exécutoire